Malacca, Johor et l'archipel de Riau

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Malacca : le port comme constitution

Fondée vers 1400 par le prince réfugié de Singapura, Malacca devint en quelques décennies le plus grand port d'Asie du Sud-Est. Son succès reposait sur un usage précoce et habile de la reconnaissance chinoise. En 1405, l'empereur Yongle envoya un émissaire à Malacca. L'amiral Zheng He y fit la première de ses visites en 1407 et, en 1411, Parameswara se rendit à la cour des Ming avec une délégation de 540 personnes.[1] La protection des Ming mettait Malacca à l'abri des prétentions siamoises. Elle en fit aussi l'escale privilégiée des flottes chinoises qui traversaient l'océan Indien au début du XVe siècle.

Le deuxième fondement du succès de Malacca fut l'islam. Ses souverains adoptèrent l'islam dans la première moitié du XVe siècle, et celui-ci s'enracina solidement sous le sultan Muzaffar Shah (règne 1445–1459).[2] La conversion reliait le port au réseau des marchands musulmans du Gujarat, du golfe Persique et de la mer d'Arabie, qui dominaient la moitié occidentale du commerce de l'océan Indien. Elle donnait aux souverains de Malacca une langue juridique et religieuse commune avec les

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

communautés marchandes les plus importantes de leur temps. Dans ce contexte, la religion faisait office d'infrastructure commerciale, comme le montre le volume consacré à Genève pour la foi réformée dans la Genève de l'époque moderne.

Le troisième fondement était l'administration. Malacca organisait son port autour de quatre maîtres de port, les shahbandars, chacun responsable d'un groupe de communautés marchandes. Le premier servait les Gujaratis, le deuxième les marchands de l'Inde du Sud, du Bengale, de Birmanie et de Pasai, le troisième les commerçants de l'Asie du Sud-Est maritime et le quatrième ceux venus d'Annam, de Chine et des îles Ryukyu.[3] Chaque shahbandar accueillait les navires de ses communautés, leur attribuait des entrepôts, organisait leur audience auprès des officiers du souverain et supervisait l'assiette des droits. Les marchands traitaient ainsi avec un fonctionnaire qui connaissait leur langue, leurs coutumes et leurs marchandises.

Malacca disposait aussi d'un droit maritime écrit. Les *Undang-Undang Laut Melaka*, les lois maritimes de Malacca, réglaient les obligations des capitaines et des équipages, le partage de l'espace de cargaison, les règles de navigation et le règlement des litiges en mer.[4] Avec le code juridique général du sultanat, le *Hukum Kanun Melaka*, ces lois maritimes offraient aux marchands un ensemble de règles qu'ils pouvaient connaître à l'avance.[5]

Cette combinaison – protection politique, culture commerciale partagée, administration organisée autour des besoins des marchands étrangers et règles écrites – constitue ce que l'on pourrait appeler la constitution d'un port. Elle décrit les institutions qui rendaient Malacca attrayante pour les commerçants de tout l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale. L'apothicaire portugais Tomé Pires, qui vécut à Malacca peu après sa conquête, en résuma l'importance par une phrase encore citée aujourd'hui : « Qui est seigneur de Malacca tient Venise à la gorge. »[6]

À plusieurs égards, la constitution de Malacca préfigure les institutions que Singapour offre aujourd'hui aux entreprises internationales : la protection d'un État respecté par les grandes puissances, une administration qui sert les sociétés étrangères selon leurs propres usages et un ordre juridique fiable. Cette continuité

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

est fonctionnelle. Il ne faut pas l'exagérer en continuité institutionnelle. Elle montre toutefois que les conditions de réussite d'un port dans le détroit étaient comprises bien avant l'arrivée des Européens.

Johor après 1511

Le 15 août 1511, une force portugaise commandée par Afonso de Albuquerque s'empara de Malacca.[7] Après la fuite du sultan, ses fils fondèrent deux États successeurs, Perak sur la côte ouest de la péninsule et Johor à sa pointe méridionale.[8] Fondé en 1528 par le sultan Alauddin Riayat Shah II, Johor revendiquait l'héritage de Malacca et tenta à plusieurs reprises de reprendre la ville.[9]

Pendant plus d'un siècle, Johor combattit sur deux fronts : contre les Portugais de Malacca et contre le sultanat d'Aceh, au nord de Sumatra, qui aspirait à dominer le détroit. Ses capitales se déplacèrent sans cesse le long de la rivière Johor et entre les îles, détruites par l'un ou l'autre ennemi puis reconstruites ailleurs. Le territoire de Johor comprenait l'île de Singapour et les eaux environnantes. À la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, l'embouchure de la rivière Singapour semble avoir abrité un avant-poste du sultanat, administré par un officier portuaire.

Johor sortit de cette impasse grâce à une alliance avec une nouvelle puissance européenne. En janvier 1641, les forces néerlandaises et celles de Johor, ces dernières conduites par le Bendahara, prirent Malacca aux Portugais.[10] Les Néerlandais conservèrent Malacca. Plus intéressés par leur base de Batavia, ils s'en servirent surtout comme forteresse pour contrôler le détroit. Libéré de la menace portugaise, Johor connut une période de prospérité comme royaume marchand dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

La dynastie de Malacca prit fin en 1699 avec l'assassinat du sultan Mahmud II par un noble dont il avait fait exécuter l'épouse enceinte. La famille du Bendahara monta sur le trône.[11] Le régicide brisa la légitimité sacrée que la dynastie tirait de la légende de Singapura et affaiblit la loyauté des orang laut, qui avaient servi l'ancienne maison royale. S'ensuivit une crise politique au cours de laquelle de nouveaux acteurs entrèrent en scène.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Riau et les Bugis

Ces nouveaux acteurs étaient les Bugis, marins, marchands et guerriers originaires de Sulawesi, installés dans plusieurs régions du monde malais. Après la rébellion de Raja Kecil (1718–1722), les Bugis acquirent une grande influence à Johor.[12] Un prince bugis reçut la charge de Yang Dipertuan Muda, un vice-souverain qui exerçait le pouvoir effectif, tandis que le sultan malais conservait la souveraineté formelle. Cette double structure du pouvoir – un sultan malais et un vice-souverain bugis – allait marquer la politique de la région jusqu'au XIXe siècle.

Sous l'administration bugis, l'île de Bintan, dans l'archipel de Riau, directement au sud de Singapour, devint le centre d'un nouvel entrepôt. Des navires du Cambodge, du Siam, du Vietnam et d'autres régions d'Asie venaient commercer à Riau.[13] Des colons chinois établirent sur les îles des plantations de gambier et de poivre, dont les produits devinrent un article important du commerce avec la Chine.[14] Riau commerçait aussi avec les country traders britanniques, des négociants privés actifs dans le commerce intra-asiatique. Cela l'opposa aux Néerlandais, qui considéraient le commerce du détroit comme leur chasse gardée.

La prospérité de Riau prit brutalement fin dans les années 1780. Un conflit entre les Bugis et les Néerlandais entraîna une attaque néerlandaise, à la suite de laquelle les Néerlandais imposèrent en 1784 au sultanat un traité plaçant Riau sous leur contrôle.[15] La présence néerlandaise fit fuir une grande partie du commerce privé qui avait fait l'attrait de Riau. À mesure que le sultanat se fragmentait, les chefs de ses différents territoires gagnèrent en indépendance. Parmi eux figurait le Temenggong, qui tenait la partie continentale de Johor et l'île de Singapour.

L'histoire de Riau éclaire à deux égards l'histoire ultérieure de Singapour. D'abord, Riau montra qu'un entrepôt pouvait prospérer dans le sud du détroit sous un souverain qui maintenait des droits modérés et accueillait les commerçants étrangers, y compris les colons chinois et les country traders britanniques. Ensuite, Riau montra avec quelle rapidité un tel entrepôt pouvait décliner lorsqu'une puissance monopolistique imposait son contrôle. Lorsque Raffles fonda l'établissement britannique en 1819, l'un de ses arguments était précisément qu'un port franc attirerait le commerce que les Néerlandais avaient chassé de Riau.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Les orang laut

Une communauté que les sources ne mentionnent souvent qu'en passant joua un rôle central dans tous ces ports : les orang laut, le « peuple de la mer ». Il s'agissait de communautés nomades de la mer qui vivaient sur des bateaux et dans des établissements côtiers dans tout l'archipel de Riau-Lingga et le sud du détroit. Elles fournissaient les équipages des flottes royales, patrouillaient les eaux, guidaient les navires dans les chenaux et récoltaient les produits de la mer destinés au commerce. Leur loyauté envers la dynastie régnante conditionnait la maîtrise de la mer par tout royaume malais.[16]

Les orang laut illustrent un trait du port précolonial que le débat moderne tend à négliger. La sécurité en mer était un service, rendu par des hommes dont il fallait s'assurer la loyauté. Quand les orang laut servaient le souverain, ils protégeaient les marchands. Quand leur loyauté faiblissait, comme après le régicide de 1699, ils pouvaient se tourner vers le pillage. La frontière entre force navale et piraterie dépendait de l'ordre politique. En 1819, à l'arrivée de Raffles, la majorité des habitants de l'île appartenaient aux peuples de la mer.

Notes

1. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026) : émissaire Yin Qing envoyé par l'empereur Yongle en 1405, première visite de Zheng He en 1407, délégation de 540 personnes conduite par Parameswara à la cour des Ming en 1411. ↩
2. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026) : Muhammad Shah (règne 1424–1444) adopta l'islam ; l'islam s'enracina solidement sous Muzaffar Shah (règne 1445–1459). ↩
3. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026), sur les quatre shahbandars et les communautés dont chacun avait la charge. ↩
4. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026) : les Undang-Undang Laut Melaka régissaient le commerce maritime sous le règne de Muhammad Shah. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

5. Sur le *Hukum Kanun Melaka* et ses rapports avec les lois maritimes, voir Liaw Yock Fang, *Undang-Undang Melaka: The Laws of Melaka*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1976. ↩
6. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026), citant Tomé Pires : « Whoever is lord of Malacca shall have his hands on the throat of Venice. » L'original se trouve dans Tomé Pires, *Suma Oriental*, rédigée entre 1512 et 1515. ↩
7. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026) : Afonso de Albuquerque s'empara de Malacca le 15 août 1511. ↩
8. Wikipedia, « Malacca Sultanate » (consulté en septembre 2026) : les fils de Mahmud Shah fondèrent les sultanats de Johor et de Perak après la chute de Malacca. ↩
9. Wikipedia, « Johor Sultanate » (consulté en septembre 2026) : fondé en 1528 par Alauddin Riayat Shah II ; « the sultan made several attempts to retake the capital but his efforts were fruitless ». ↩
10. Wikipedia, « Johor Sultanate » (consulté en septembre 2026) : en janvier 1641, « the Dutch and Johor forces headed by Bendahara Skudai, captured Malacca from the Portuguese ». ↩
11. Wikipedia, « Johor Sultanate » (consulté en septembre 2026), sur le meurtre du sultan Mahmud II en 1699, en représailles de l'exécution de l'épouse enceinte de l'Orang Kaya Megat Sri Rama, qui mit fin à la dynastie de Malacca. ↩
12. Wikipedia, « Johor Sultanate » (consulté en septembre 2026) : à la suite de la rébellion de Raja Kecil (1718–1722), « the Bugis … had huge influence in Johor ». ↩
13. Wikipedia, « Johor Sultanate » (consulté en septembre 2026) : Riau devint une grande plaque tournante commerciale où « Ships from various places such as Cambodia, Siam, Vietnam … came to trade ». ↩
14. Sur les plantations chinoises de gambier et de poivre de Riau au XVIIIe siècle et leur lien avec les plantations ultérieures de l'île de Singapour, voir Carl A.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Trocki, *Prince of Pirates: The Temenggongs and the Development of Johor and Singapore, 1784–1885*, Singapour, NUS Press, 2e éd. 2007. ↩

15. Sur la campagne néerlandaise contre Riau et le traité de 1784, voir Carl A. Trocki, *Prince of Pirates*, chapitre 2, et, pour le contexte antérieur, Leonard Y. Andaya, *The Kingdom of Johor 1641–1728*, Kuala Lumpur, Oxford University Press, 1975. ↩

16. Sur les orang laut et leur rôle dans les royaumes malais du détroit, voir Leonard Y. Andaya, *Leaves of the Same Tree: Trade and Ethnicity in the Straits of Melaka*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2008, chapitre consacré aux orang laut. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.